

**COMPTE RENDU
COMITE DE PILOTAGE
Jeudi 16 décembre 2010 de 13h à 14h**

Ordre du jour

- 1) Publications
- 2) Enveloppe de fonctionnement
- 3) Demande E Gould
- 4) Ajout 436 € PT Henrissat / Cambillau
- 5) Composition Conseil Scientifique / Comité de Pilotage
- 6) IHU
- 7) Divers

Etaient présents :

- Didier Raoult, Président
- Yolande Obadia, Directrice
- Pierre Dellamonica, Vice Président
- Jacques REYNES, Vice Président
- Christophe Rogier
- Henri Vial
- Didier Fontenille
- Jean-Pierre Gorvel
- Jean-Louis Mège
- Emmanuel Lemichez

Compte Rendu

1) PUBLICATIONS

L'ensemble des membres du Comité de Pilotage (CP) est d'accord pour envoyer le courrier (cf. annexe 1) au ministère de la santé pour dénoncer la publication de données transmises aux autorités sanitaires avant que les équipes de recherche n'ait elle-même publiée ces données. L'article en question sera joint au courrier.

2) ENVELOPPE DE FONCTIONNEMENT

Afin de renforcer la vocation de subsidiarité assurée par la Fondation, il est décidé que le comité de pilotage peut allouer des enveloppes, jusqu'à 30 k€, de façon sporadique (c'est-à-dire hors du cadre des appels d'offre) à des équipes de l'Infectiopôle pour financer des actions de recherche. Pour des montants supérieurs à 30 k€, ces demandes doivent être programmées de manière plus organisée et les décisions du CP feront l'objet d'un vote à bulletin secret.

Dans ce contexte, la demande de prise en charge des frais de déplacement et de séjour de Céline Pulcini entre les équipes de Marseille (Yolande Obadia) et de Nice (Pierre Dellamonica) pour une durée d'un an, à raison de deux jours par semaine et pour un coût estimé à environ 14 k€ est acceptée. Cette dernière sera remboursée sur présentation de justificatifs.

3) DEMANDE E GOULD

Une enveloppe de 10 k€ par an renouvelable pendant 2 ans (soit 3 ans au total) a été attribuée¹ pour financer les frais de déplacement du Pr Ernest Gould pour son travail de recherche effectué à mi-temps entre Marseille et Oxford.

Le Comité de Pilotage accepte que cette enveloppe soit utilisée plus largement pour faciliter son travail de recherche, par exemple pour l'achat d'un ordinateur portable, de livres ou la participation à des congrès médicaux.

4) AJOUT 436 € PT HENRISSAT / CABBILLAU

Le Président informe les membres du CP que 436 € ont été rajoutés à l'enveloppe allouée à l'équipe de Ms Henrissat et Cambillau en raison de l'augmentation des prix entre le moment de l'attribution de l'enveloppe et la prise de décision pour l'achat du matériel.

5) COMPOSITION CONSEIL SCIENTIFIQUE / COMITÉ DE PILOTAGE

Le Président et le Comité de Pilotage souhaitent modifier le rôle et le fonctionnement du Conseil Scientifique qui à ce jour ne présentent pas, à leur sens, un réel bénéfice pour la Fondation. Il est souhaité d'une part que ce dernier devienne **un organe doté d'une réelle force de proposition** et que la réunion organisée annuellement en commun avec les membres du CP soit un séminaire de travail de plus ou moins 2 jours.

A cette fin, le renouvellement d'une partie du Conseil Scientifique est proposé et accepté par les membres du CP. Cette décision sera entérinée par un vote des membres du Conseil d'Administration (CA). Suite à ce vote, les candidats proposés seront contactés (Ms Piot, Francioli et Papierok).

Christophe Rogier est proposé comme Président de ce Conseil. Il accepte cette proposition en attente de validation du CA.

¹ Cf. PV CP 06 07 10

Suite à la démission de Christophe Rogier, il sera proposé à Bruno Pradines, son successeur à l'IMTSSA, de le remplacer au sein du CP.

Un contact va également être pris avec Ms Christian Devaux (Montpellier) et Albert Sotto (Nîmes) pour leur proposer d'intégrer le CP.

Il est envisagé d'organiser les prochaines journées de l'Infectiopôle suivies de la réunion du Conseil Scientifique en octobre 2011 à St Maximin. Les thèmes de ces journées vont être définis prochainement.

Pour 2012 il est envisagé d'organiser un séminaire entre les membres du Conseil Scientifique et du Comité de Pilotage à la Fondation des Treilles.

6) DIVERS

Les membres du CP sont informés que des prises de contact sérieuses ont été effectuées avec le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon et le Conseil Général des Alpes Maritimes pour des financements sur l'année 2011. Les membres du CP doivent établir prochainement un calendrier des appels d'offre de la Fondation en cohérence avec le calendrier des commissions plénières de ces collectivités territoriales (Conseil Régional PACA, LR et CG 06).

La prochaine réunion du Comité de Pilotage aura lieu le 17 février 2011 à 13h00.

Fait à Marseille le 16 décembre 2010,

Pr Didier RAOULT
Président
Infectiopôle Sud

FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE
« INFECTIOPOLE SUD »
Faculté de Médecine - 27 Bd Jean Moulin
13385 Marseille Cedex 5 - FRANCE
N° Siret : 501 980 882 00010 - aile rouge - 04 91 32 46 34
Tél. : 04 91 32 46 34
www.infectioplesud.com

Dr Yolande OBADIA
Directrice
Infectiopôle Sud